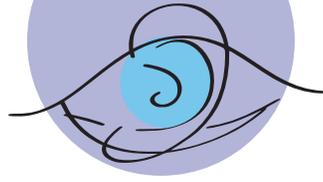


L'art d'inclure



2022

RAPPORT ANNUEL DE L'ASSOCIATION L'ART D'INCLURE



© 2022 L'Art d'Inclure



contact@lartdinclure.ch

Table des matières

Table des matières	1
Message de la présidente	2
Prestations en 2022	3
L'Art d'Inclure au musée	3
L'Art d'Inclure et les festivals	8
L'Art d'Inclure au concert	10
L'Art d'Inclure c'est aussi...	10
L'Art d'Inclure en chiffres	11
Expertise	11
Comptes de l'année écoulée	12
Pertes et Profits — 01.01.2022 - 31.12.2022	12
Bilan — 01.01.2022 - 31.12.2022	13
Commentaires	13
Nos remerciements chaleureux	15

Message de la présidente

L'année 2022 a été marquée par un retour à notre volume d'activités et de projets habituels, malgré les craintes de quelques-uns de nos membres durant le premier trimestre.

Le programme que nous avons pu proposer a été diversifié, comprenant à la fois des collaborations reconduites avec des partenaires plébiscités par nos membres et de nouvelles collaborations, afin d'élargir le champ des expériences possibles.

Parmi les points forts de nos activités en 2022, signalons, avec l'ouverture de Plateforme 10, notre nouvelle collaboration avec le MUDAC, sous la forme d'une visite inaugurale adaptée spécifiquement pour nos membres. Un autre point fort a été de pouvoir nous replonger dans l'atmosphère du FestiMusiques de Moudon, avec un cadre exceptionnel et aisé d'accès pour nos membres, qui ont été chaleureusement accueillis dans l'émission de la RTS Le Kiosque à Musiques. La pianiste Melody Suter, une de nos membres, a été présentée lors de cette émission, avant de se produire avec son groupe au festival.

Quant aux nouvelles collaborations, signalons tout particulièrement La Ferme des Tilleuls, avec des visites faisant la part belle à l'approche tactile. Nous aimerions également saluer les débuts de notre collaboration avec le Centre Pédagogique pour handicapés de la vue (CPHV), initiée et mise en place dans un premier temps à l'Espace des Inventions à Lausanne et qui a été suivie, en 2022, par la découverte du Musée du Léman à Nyon. Ce type de collaboration, à la demande d'enseignants du CPHV, nous permet de toucher un jeune public, ce qui nous réjouit.

Explorer de nouveaux champs, convaincre des partenaires institutionnels à se lancer dans l'élargissement de leurs publics à des personnes ayant des déficiences visuelles

est un défi passionnant et enrichissant à tout point de vue. Cependant, et c'est également un point que nous avons pu découvrir l'an passé, la mise en place de facilités et d'adaptations spécifiques obtenues pour notre public doit être vérifiée régulièrement. Ainsi, au Jardin Botanique, nous avons pu découvrir que le sentier des plantes aromatiques, dédié prioritairement à notre public avec des facilités très appréciées, mais bien entendu ouvert au grand public, avait disparu. Notre association doit donc maintenir, voire développer une activité de vigilance afin de préserver ce qui a été mis en place, en rappelant à nos partenaires institutionnels, surtout en cas de changement d'interlocuteurs, qu'il est de la responsabilité de chacun de faire en sorte que notre environnement devienne, pas à pas, plus inclusif.

Nous exprimons toute notre reconnaissance à l'État de Vaud pour son soutien, et plus précisément à la Direction générale de la cohésion sociale du Département de la santé et de l'action sociale et au Service des affaires culturelles du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines. Cet apport nous permet de renforcer notre organisation et d'étendre nos activités. Notre reconnaissance va également aux fondations donatrices, qui nous ont soutenus en 2022.



Muriel Siksou © Christian Brun – 24 Heures

Prestations en 2022

L'Art d'Inclure au musée

Les visites se déroulent selon un plan que l'Association a su roder avec les années :

Recueil de suggestions, contact avec le médiateur du lieu ou du responsable, rencontre pour échanger sur la faisabilité d'une visite pour notre population cible, sensibilisation des lieux culturels aux besoins des personnes ayant une déficience visuelle ou une surdicécité, adaptation de la visite avec mise à disposition du matériel facilitant cette visite et introduction à une approche tactile, organisation de la visite et des déplacements pour les participants, accueil du groupe et évaluation à l'issue de la visite.

Pour chaque visite, il est suggéré d'avoir recours aux boucles magnétiques, indispensables aux personnes ayant des atteintes de surdicécité. La personne ainsi équipée bénéficie d'une réception parfaite de l'exposé qui est offert par le médiateur et qui s'exprime dans un micro ad hoc. Ce dispositif a été systématiquement utilisé dès son essai au Musée d'Art de Pully en mai 2022.



Tout le monde est bien équipé, la visite va pouvoir commencer dans la bonne humeur. (MUDAC - 09.2023)

Janvier

5^{ème} biennale de l'Art Brut : « Croyance »

Collection de l'Art Brut, Lausanne

Visite guidée et adaptée avec Mali Genest, médiatrice culturelle



Mali Genest dans le feu de l'action

Février

« Trésors de la Fondation des Treilles »

Fondation de l'Hermitage, Lausanne

Visite guidée et adaptée avec Fabienne Aellen, chargée de communication et de médiation.



Outre les dispositifs fournis par l'Art d'Inclure, les participants à nos visites apportent leur équipement personnel. Il leur permet d'accéder aux œuvres dans les meilleures conditions.

Mai

« La Belle Époque de l'Art nouveau. Au temps de Bonnard et Mucha »

Musée d'art de Pully

Visite guidée et adaptée avec Jeremy Gafas, médiateur culturel, assisté d'Anouchka Okhonin et Anaïs Mougin, stagiaires.

Cette visite a supposé un travail de préparation important, pour la recherche des supports permettant l'accès aux œuvres avec un décor sonore ou sollicitant différents sens, comme le goût, par exemple. Le rôle de la présidente de l'Art d'Inclure permet de valider, en amont, les choix et la pertinence de ces approches.



Le voile, à portée de mains, endossé pour la danse serpentine de Loïe Fuller présent dans la salle consacrée à l'image de la femme.

Mai

« Vert, ville et végétal en transition »

Jardin botanique, Lausanne

Visite guidée et adaptée avec François Felber, directeur.

La découverte de l'exposition a été suivie par une visite du nouvel espace des plantes médicinales.



Les membres de l'Art d'Inclure titillent des plantes carnivores.

Juin

« Un tsunami sur le Léman »

Musée du Léman, Nyon

Visite préparée et adaptée avec Juliette Davenne, médiatrice culturelle du musée.

Cette visite a été réalisée à la demande d'une enseignante du CPHV, dans le cadre d'une nouvelle collaboration avec notre association. Les enseignants prennent contact avec nous pour la réalisation d'une visite d'un lieu qu'ils nous proposent. Pour le Musée du Léman, la première étape a consisté en une sensibilisation des collaborateurs concernés du musée, par les bons soins de l'Art d'Inclure.



Les mains d'une élève du CPHV explorent un bas relief.

Septembre (2 visites)

« Rencontrons-nous à la gare »

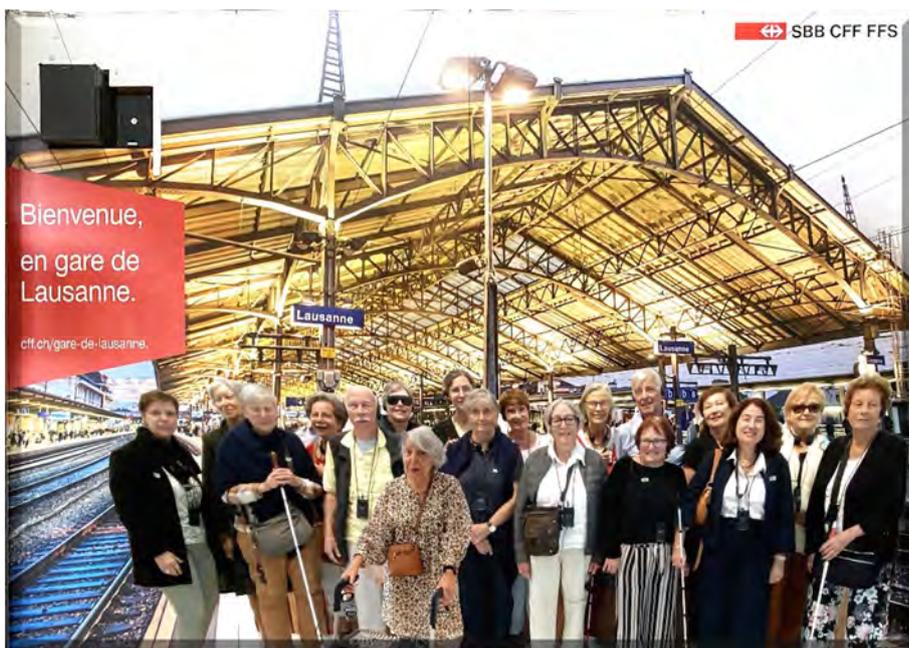
MUDAC, Lausanne.

Exposition s'inscrivant dans la thématique inaugurale « Train Zug Treno Tren » présentée par les trois musées de Plateforme 10.

Visite préparée et adaptée avec Marie Jolliet, médiatrice culturelle du musée

Une première visite a été organisée pour nos membres, une seconde pour le groupe de jeunes de la Fédération Suisse des Aveugles (FSA).

L'Art d'Inclure a veillé à ce qu'une version adaptée du roman de gare contemporain, accompagnant l'exposition, soit disponible à la Bibliothèque Sonore Romande.



La visite de cette exposition inaugurale était très attendue...

La Nuit des Musées de Lausanne et Pully

« Quanga, le Groenland au fil du temps », Palais de Rumine, Lausanne

Visite guidée et adaptée par Raffaella Garbin avec le coaching de Séverine Altairac, médiatrices culturelles.



Une scénographie impressionnante pour raconter l'histoire du Groenland, de ses premiers habitants aux enjeux du 21^e siècle.

Octobre

« Melting Pot – ou comment changer du plomb en or »

Centre d'art contemporain, Yverdon-les-Bains (CACY)

Événement organisé par l'Association Visarte Vaud, le CACY et le Musée d'Yverdon et région (MYR). Atelier animé par Jessica di Ciocco, art-thérapeute, et visite adaptée, avec approche tactile, par Flaminia Scauso, médiatrice culturelle.



La céramique est une technique qui se dérobe rarement à l'exploration tactile.

Novembre

« Colossal d'Art Brut ORGANuGAMME II » et « Marche Blanche »

Ferme des Tilleuls, Renens

Visites guidées et adaptées par Léonard Rossi, médiateur culturel à la Ferme des Tilleuls, de la sculpture monumentale d'art brut de Danielle Jacqui (France, 1934) l'imposant « Colossal d'Art Brut ORGANuGAMME II » et rencontre avec l'artiste Katia Zagoritis, résidente à l'Espace d'Art de la Ferme des Tilleuls.



Nos membres interloqués devant le « Colossal d'Art Brut ORGANuGAMME II » composé de 4000 pièces de céramique créés par l'artiste Danielle Jacqui entre 2006 et 2014 à Aubagne (France).

L'Art d'Inclure et les festivals

Avril

Vision du Réel – Festival international de cinéma Nyon

Théâtre du Grand-Champ, Gland

Projet développé par Cléa Masserey, médiatrice, avec Céline Witschard, de Vision Positive, Regards Neufs et l'Art d'Inclure.

Nos membres ont pu notamment assister à la présentation d'un court-métrage avec une audio-description réalisée par des élèves genevois, sur la base d'une préparation en atelier animé par Regards Neufs.

L'Art d'Inclure a sollicité les bénévoles de la Chaise Rouge, afin de soutenir la participation des personnes ayant besoin d'un accompagnement sur le site.

Juin

« Festimusiques », Moudon

Événement mis en accessibilité par Marco Cantoni, directeur, avec le soutien de l'Art d'Inclure.



Muriel Siksou remet des programmes en grands caractères au stand information du festival.

Décembre

Festival les Urbaines, Lausanne, Renens et Chavannes.

Espace Arlaud, Lausanne

Exposition réunissant un collectif d'une douzaine de jeunes artistes.

Visite préparée et adaptée avec Lana Demergi, médiatrice culturelle, et Rita El Hajj, membre du collectif.



Rita El Hajj, membre du collectif, a pris le temps de répondre à toutes nos questions sur son travail.

L'Art d'Inclure au concert

Octobre

Dominicales de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), salle Métropole, Lausanne
Chamber Jazz Concerto de Gábor Barta

Au programme : « La Création du monde » et « le Bœuf sur le toit » de Darius Milhaud.

La participation au concert a fait l'objet d'une préparation ad'hoc, soit : communication aux membres, contacts divers, réservation des places, deux par deux permettant à la personne malvoyante d'être assise à côté d'un accompagnateur, avec un moment convivial à l'issue du concert.



Les concerts sont très appréciés par les membres de l'Art d'Inclure, l'inclusion y est totale.

L'Art d'Inclure c'est aussi...

Un label

Dès 2020, l'Association L'Art d'Inclure est porteuse du label de Culture inclusive de Pro Infirmis Suisse.



www.cultureinclusive.ch

L'Art d'Inclure en chiffres

L'Art d'Inclure veille à ce que toute personne ayant un handicap de la vue, ou un double handicap sensoriel, puisse participer, quel que soit son lieu de domicile dans le canton.

Nos projets se déroulent dans différents endroits du canton, voire dans un autre canton en cas d'intérêt particulier de nos membres.

Dès 2021, des groupes de jeunes malvoyants ont participé pour la première fois aux activités proposées.

- ▶ **400** bénéficiaires (membres ou participants occasionnels) au total
- ▶ **14** projets réalisés
- ▶ **20 à 30** participants par projet (limitation du nombre imposée par les directives sanitaires lors de certaines périodes de l'année)

Expertise

En tant qu'experte concernée elle-même par le double handicap auditif et visuel, Muriel Siksou, présidente de L'Art d'Inclure, est régulièrement consultée par différentes institutions culturelles s'agissant des besoins des personnes ayant une déficience visuelle ou étant atteintes de surdité, ainsi que des facilités permettant l'accès à la culture pour ce public.

Elle fait partie du comité de sélection de l'Association Écoute-Voir pour le choix des pièces à audiodécrire et transmet son évaluation sur l'audiodescription réalisée.

Elle est également sollicitée par des étudiants pour leur travail de master ou de fin d'études. Cela participe à la mission de l'association, soit de s'impliquer dans la formation des jeunes pour qu'ils bénéficient d'un bagage et d'une ouverture en matière d'inclusion.

Des exemples de collaboration

- ▶ Photo Élysée nous a sollicités pour tester des dessins en relief (DER) de photos appartenant à la collection permanente du musée. Le service d'édition accessible du CPHV avait produit ces adaptations avant le déménagement du musée à plateforme 10.
- ▶ Dans le cadre des préparatifs de la visite « Rencontrons-nous à la gare », au MUDAC, nous avons établi une nouvelle collaboration avec la médiation culturelle de cet établissement et avons pu notamment transmettre notre appréciation concernant l'accessibilité des lieux.
- ▶ Dans le cadre des journées sur l'accessibilité dans les lieux culturels, destinées à l'ensemble des collaborateurs de Plateforme 10, les médiatrices Gabrielle Chappuis, du MCBA, Marie Jolliet, du MUDAC et Chloé Andrieu, de Photo Élysée, nous ont sollicités pour préparer des tables rondes et ensuite y participer.

Comptes de l'année écoulée

Pertes et Profits — 01.01.2022 - 31.12.2022

Charges

4	Charges d'activités et visites	7'417.70
4000	Frais de visites et d'activités	5'006.00
4600	Autres charges d'exploitation	2'411.70
6	Frais de représentation et communication	8'559.71
60	Frais de représentation	512.35
6000	Frais de représentation	97.35
6010	Communication	415.00
63	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	144.50
6300	Primes d'assurance pour dommages naturels, bris de glace, v	144.50
65	Charges d'administration et d'informatique	7'657.99
6500	Matériel de bureau	118.90
6550	Affranchissement	155.00
6560	Défraiements	6'700.00
6580	Frais informatique domaine et mail	301.89
6590	Frais administratif	382.20
69	Charges et produits financiers	244.87
6900	Frais bancaires	244.87
	Différence (bénéfice)	18'364.39
		34'341.80

Produits

7	Produits des activités associatives	34'341.80
7000	Cotisations des membres individuels	1320.00
7010	Dons des membres	541.00
7011	Dons de fondations	10'500.00
7012	Dons des communes	3400.00
7014	Participation DGCS selon mandat	11'880.80
7015	Participation SERAC	6000.00
7500	Honoraires de l'Art d'inclure	700.00
		34'341.80

Bilan — 01.01.2022 - 31.12.2022

Actif

1	Actifs	78'082.47
10	Actifs circulants	78'082.47
100	Trésorerie	66'201.67
1000	Caisse	2.85
1010	Compte postal 14-659870-7	66'198.82
130	Actifs de régularisation (actifs transitoires)	11'880.80
1301	Produits à recevoir	11'880.80
		78'082.47

Passif

2	Passifs	78'082.47
20	Capitaux étrangers à court terme	10'355.50
230	Passifs de régularisation (passifs transit	10'355.50
2300	Charges à payer	325.50
2301	Produits encaissés d'avance	10'030.00
29	Capitaux propres (personnes morales)	67'726.97
290	Réserves et bénéfice reporté ou perte re	67'726.97
2970	Bénéfice ou perte reporté	49'362.58
2979	Bénéfice ou perte de l'exercice	18'364.39
		78'082.47

Commentaires

Bilan

Actifs

► Liquidités : Les liquidités de l'association sont en augmentation. Les différents dons reçus, ainsi que les participations du SERAC et le mandat avec la DGCS de l'Etat de Vaud expliquent l'amélioration constante des liquidités.

► Produits à recevoir : Les produits à recevoir se composent d'un montant de CHF 11880.80 correspondant à la facture envoyée à la DGCS pour leur participation aux frais d'activités et aux frais fixes 2022, selon les conditions du mandat.

Passifs

► Charges à payer : Il s'agit de divers petits frais réglés par la Présidente de l'association directement et qui lui seront remboursés courant 2023.

► Produits encaissés d'avances : Ce sont une cotisation 2023 déjà encaissée en 2022, ainsi que le don de la fondation Assura de CHF 10000 destiné à un voyage culturel en 2023.

► Bénéfice reporté : Ce sont les résultats cumulés des exercices antérieures à 2022.

► Bénéfice ou perte de l'exercice : Il s'agit du résultat de l'exercice 2022, soit un bénéfice de CHF 18'364.39.

Les bénéfices cumulés et le bénéfice de l'année en cours sont dédiés aux activités de l'association, ainsi qu'à sa professionnalisation.

Pertes et profits

Revenus de L'Art d'Inclure pour l'année 2022

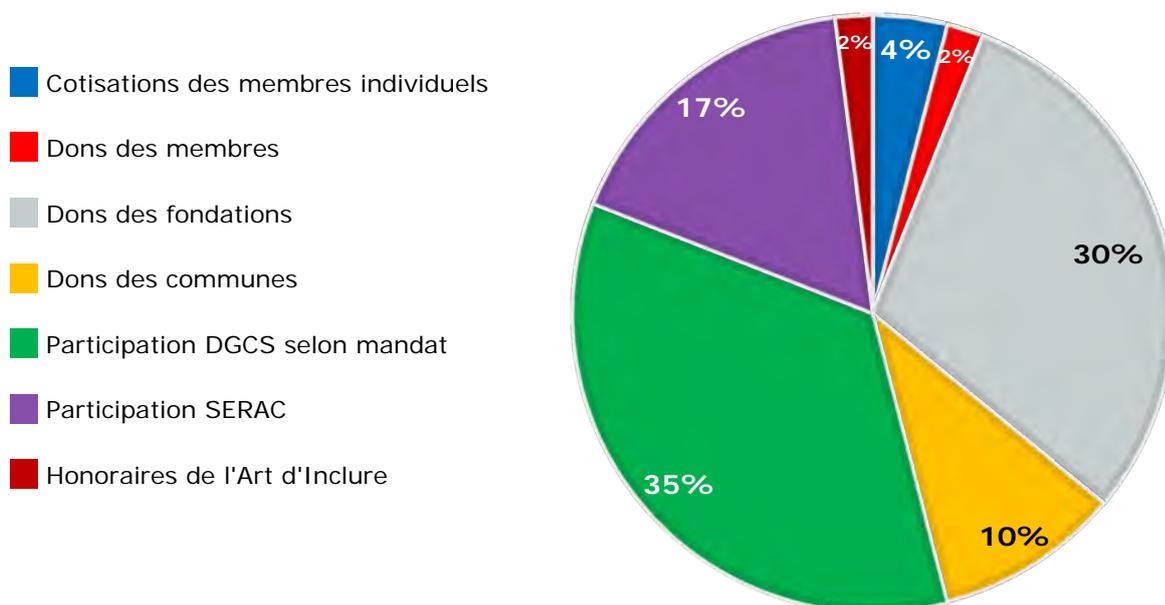
Les améliorations concernant le suivi des cotisations des membres sont en cours. Les dons des membres en 2022 sont plus faibles qu'en 2021, car l'exercice 2021 avait connu une forte augmentation des dons des membres à la suite du décès d'un membre et des nombreux dons en sa mémoire qui suivirent.

L'Art d'Inclure a à nouveau pu compter sur le soutien de diverses fondations et des communes vaudoises.

Un nouveau contrat de mandat a été réalisé entre l'Art d'Inclure et la DGCS pour la participation aux activités 2022 et à une partie des frais fixes de l'association. En parallèle, une aide a également été perçue du SERAC.

Les honoraires de l'Art d'Inclure représentent les prestations fournies par la Présidente de l'association, Madame Muriel Siksou, lors d'événements en rapport avec les buts de l'association.

Les revenus 2022 de l'Art d'Inclure suivent la répartition suivante :



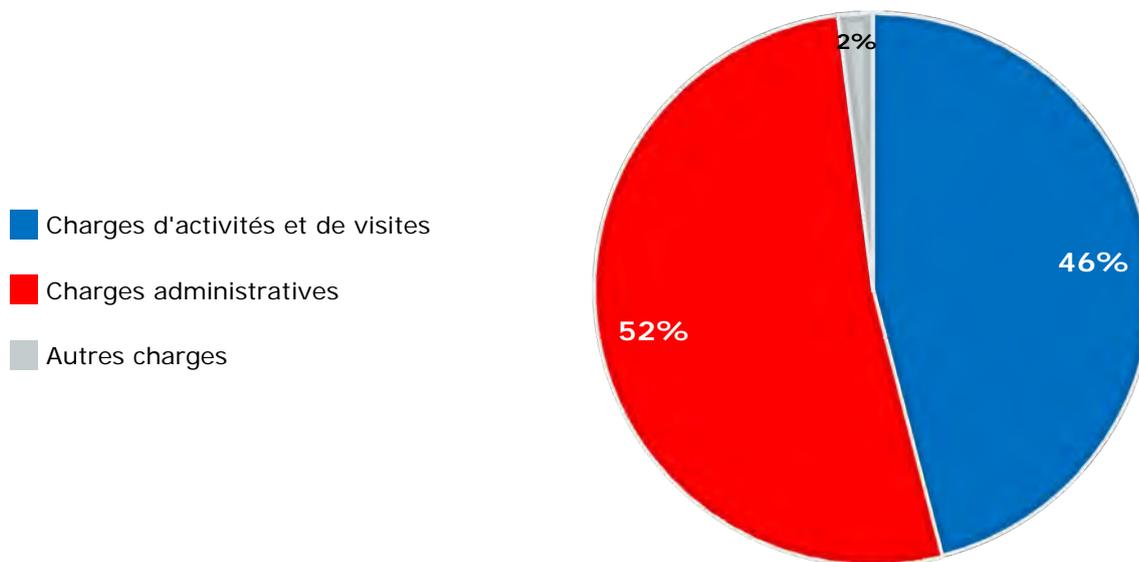
Dépenses de L'Art d'Inclure pour l'année 2022

Les charges d'activités et de visites comprennent les coûts relatifs aux diverses activités 2022. Les charges 2021 étaient gonflées par l'achat des boucles magnétiques ce qui explique la différence entre les deux exercices.

Les charges administratives se composent principalement des mandats conclus en 2022 afin de permettre d'améliorer la gestion administrative et financière de l'association et d'apporter le soutien nécessaire à sa Présidente.

Les autres charges comprennent les frais bancaires, ainsi que les charges de représentations qui concernent les frais relatifs aux séances de travail.

Les charges 2022 de l'Art d'Inclure suivent la répartition suivante :



Nos remerciements chaleureux

Aux membres du comité

- ▶ Muriel SIKSOU : présidente
- ▶ Jeremy GAFAS : trésorier
- ▶ Amira LICHA : secrétaire générale
- ▶ Alexandra OKHONIN : conseil juridique
- ▶ Luisa PRADO : experte parcours inclusifs
- ▶ Filippo GONTERI : communication

Aux vérificatrices de comptes 2022

- ▶ Nicole HOSSEINI
- ▶ Corinne DORET-BÄRTSCHI

Et à toutes les personnes qui nous prêtent main-forte.

Nos remerciements chaleureux

À la Direction générale de la cohésion sociale du Département de la santé et de l'action sociale

Au Service des affaires culturelles du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture



À nos généreux donateurs

Fondation **Dr Alfred FISCHER**

Ainsi qu'une fondation ne souhaitant pas être mentionnée

Fondation
ASSURA.

L'Art d'Inclure ne peut exister sans la générosité de ses donateurs

IBAN : CH95 0900 0000 1465 9870 7

Association L'Art d'Inclure c/o Muriel Siksou

Chemin du Devin 31 C,

1012 Lausanne

Tél.: +4176 337 36 61

contact@lartdinclure.ch - www.lartdinclure.ch